

**Bulletin d'adhésion**

Rue des Arts est une association loi 1901 d'intérêt général.

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

<b>Règlement</b>	
adhésion simple	20 €
adhésion de soutien	70 €
adhésion personnes morales et bienfaiteurs	120 €
je fais un don de	... €
Je règle : <input type="radio"/> en espèces                      la somme de _____ €	
<input type="radio"/> en chèque (ordre : Rue des Arts)	
<input type="radio"/> en C.B. (à la galerie du Philosophe)	

Rue des Arts étant une association d'intérêt générale, il nous est possible de vous délivrer un reçu fiscal vous permettant une réduction d'impôt de 66 % du montant versé. Exemple : Pour une adhésion de 70€ vous bénéficierez d'une réduction d'impôt de 46,20€. Votre adhésion ne vous coûtera que 23,80€.

- Je souhaite m'inscrire pour recevoir l'infolettre mensuelle de Carla-Bayle, Cité des arts (si ce n'est pas déjà le cas)
- Je souhaite être bénévole ponctuellement sur des événements
- Je suis artiste et j'habite au Carla-Bayle : je souhaite être sollicité pour animer des ateliers autour de ma pratique, auprès des groupes scolaires (contre rémunération)

Le : ..... / ..... / 20.....

Signature :